

Lutte collective contre les rats, souris et taupes

Les personnes souhaitant acquérir des produits de lutte contre les rongeurs doivent se faire connaître en Mairie **avant le 15 septembre**. Les produits seront livrés en Mairie entre le 8 et le 19 octobre 2018.

Le paiement se fera par chèque libellé à l'ordre de la FDGDON de Vendée, lors de la commande.



Programme des journées du patrimoine

Samedi 15 septembre

- Tiffauges • le **Château** sera ouvert de 14 à 19 heures. Entrée gratuite
- le **Musée de l'horlogerie** sera ouvert de 14 à 18 heures. Visite commentée 2€ par personne
- Mortagne • **Vendée Vitrail** (église de Saint-Hilaire-de-Mortagne) sera ouvert de 15 à 19 heures, nocturne de 20h à 22h30. Entrée gratuite.

Dimanche 16 septembre

- Mallièvre • **Visite guidée**, 2 départs à 10h et 11h15. Gratuit. Rendez-vous devant le point Info-tourisme.
- Mortagne • **Vendée Vitrail** (église de Saint-Hilaire-de-Mortagne) sera ouvert de 15 à 19 heures. Entrée gratuite.
- Saint-Laurent • **Visite guidée**, 3 départs à 14h30, 16h et 17h15. Gratuit. Rendez-vous devant le point Info-tourisme.
- Tiffauges • le **Château** sera ouvert de 14 à 19 heures. Entrée gratuite
- le **Musée de l'horlogerie** sera ouvert de 14 à 18 heures. Visite commentée 2€ par personne
- Conférence à 10h30, 4€ par personne (durée : 1 heure)

Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31
Courriel : contact@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 15, mercredi de 14 à 15 H
Permanence des élus : mardi et samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.



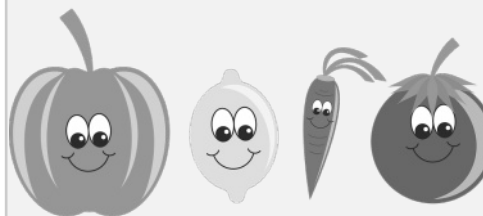
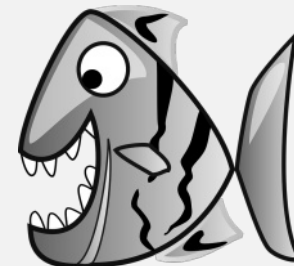
Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – septembre 2018

Des commerçants aux halles de Tiffauges

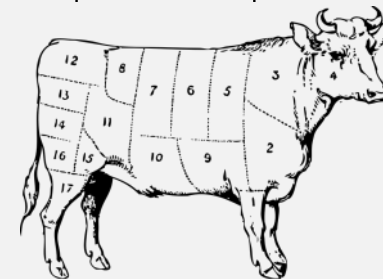
À partir du mois de septembre, plusieurs commerçants ambulants vendant des produits frais vont s'installer régulièrement aux halles de Tiffauges.

• La **poissonnerie Mouillé**, de Saint-Julien-de-Concelles, viendra le mercredi de 11h30 à 13h ainsi que le samedi matin de 11h30 à 13h, avec des produits de la mer ainsi que des primeurs (légumes et fruits).



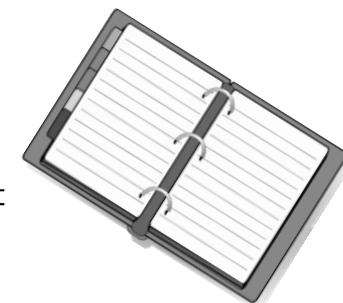
• **Emmanuel Poirier (fruits et légumes)** et **Antoine Chupin (charcuterie, crèmerie, traiteur)** seront présents tous les vendredis de 9h15 à 11h15, à partir du 7 septembre.

• La **boucherie Mickaël Lebastard**, déjà présente, continue à venir à Tiffauges les mardi et vendredi matin, de 9 à 10 heures environ sur la place Gilles de Rais et de 10 à 11 heures place de l'Église.



Agenda

- 15 et 16 septembre : Journées du patrimoine
- 23 septembre : exposition 'Chaises peintes' à la MARPA
- 29 et 30 septembre : Manifestation médiévale au château : adoubement de Guillaume du Chastel





Journée VERTE

ENTRÉE GRATUITE

**DIMANCHE
23 SEPTEMBRE**

10H - 19H

CHÂTEAU DE LANDEBAUDIÈRE
LA GAUBRETIÈRE



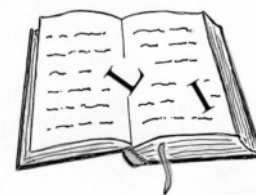
Document imprimé sur papier certifié issu de forêts gérées durablement

Pour plus d'informations :

www.cc-mortagne-vendee.fr - 02 51 63 69 29

Bibliothèque de Tiffauges

« Au livre ouvert »



Des nouveautés à la rentrée !

Un atelier « **bébés lecteurs** » ouvert à tous les enfants non scolarisés accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles.

4 séances seront proposées au cours de l'année 2018/2019. La première aura lieu le *mardi 18 septembre de 9h15 à 10h* - Entrée libre

✓ Les bénévoles vous annoncent l'arrivée d'une première boîte à livres ou boîte à lire sur la commune. Elle sera installée prochainement sous les halles. Son but permettre à celles et ceux qui le souhaitent, d'emprunter ou de déposer des livres. À sa manière, elle donnera le goût du partage, de l'échange et du... recyclage utile... Elle vivra grâce à tous les lectrices et lecteurs teiphalien(ne)s ou de passage. Un règlement sera mis en place.

Lu sur une boîte à livres :

« Donateurs, pensez au bonheur de faire lire ce qui vous a plu »
« Lecteurs : servez vous, les livres sont fait pour circuler »



✓ Il est toujours possible de venir rejoindre le groupe des bénévoles autant pour couvrir des livres ou tenir les permanences et maintenir et développer les activités de la bibliothèque. Se renseigner lors des permanences

✓ **Rappels :**
adhésion annuelle 9 € par famille
horaires des permanences :
mercredi de 18 à 19h
vendredi de 16h30 à 18h
samedi de 10h30 à 12h

Rappel : exposition de peintures à la MARPA

Le 23 septembre de 10 à 18h, vous pourrez admirer les œuvres de trois peintres déposées sur des chaises prêtées par le public.

En cas de pluie, l'exposition se tiendra sous les halles.



STOCKEZ LES

ET Venez les déposer à la MARPA
« Le Logis du Bois » dans la benne
Du Vendredi 5 Octobre 10 h
au Lundi 8 Octobre 10h



**L'argent récolté servira à financer des projets d'animation
 de l'association AMELIE pour les résidents**

Erratum : Paysage de votre commune

Nous avons précédemment oublié d'indiquer parmi les nominés :
M. Jacky Echasserieu dans la catégorie Jardins potagers

LES CONFÉRENCES

Plusieurs conférences sont
 programmées sur les thèmes de
 l'alimentation, des déchets et de l'énergie.

AU COURS DE LA JOURNÉE,
 VEZ DÉCOUVRIR LES SUJETS SUIVANTS :

- 10H30 – 11H00 MÉTHANISATION À LA FERME,
 RETOUR D'EXPÉRIENCE
Avec Denis Brosset, GAEC le Bois Joli
- 11H00 – 11H30 MANGER LOCAL,
 C'EST PAS BANAL
Avec Céline Calvo, Chambre d'Agriculture
- 11H30 – 12H00 L'ÉNERGIE DE LA SÈVRE
*Avec Daniel Pichon, élu et membre de la
 Commission Développement Durable*
- 13H30 – 14H00 QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS
 SUR NOTRE TERRITOIRE ?
*Avec Gérard Hérault, président de la
 Communauté de Communes et vice-président
 de Trivalis*
- 14H00 – 14H30 « VERT » LE TEPOS
*Avec Jean-François Fruchet, vice-président
 de la commission en charge du développe-
 ment durable et Anthony Véqueau, membre
 du réseau Citoyens Actifs*
- 15H30 – 16H00 LE FUTUR, C'EST DEUX MAINS ...
 DANS LA TERRE
*Avec Cédric Neau, spécialiste
 du jardinage au naturel*
- 16H45 – 17H15 VEZ DÉCOUVRIR
 LE COTOITURAGE SOLAIRE
*Avec COWATT, producteur d'énergie
 solaire citoyenne*
- 18H00 – 18H30 LE ZÉRO DÉCHET
Avec l'association Zero Waste
- 18H30 – 19H00 LE BIOGNV
*Avec Agribiométhane,
 producteur local BioGNV*

CONSEIL MUNICIPAL du 23 août 2018

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM., GREFF, POUPÉLIN, GIRAUDET, ROUZIERE

Absents : Messieurs PROVOST, PAVAGEAU, MICHINEAU, Mesdames ARNOU, TROPÉE, GUILLET, JOSSE

Procuration : Madame GUILLET à Madame POUPÉLIN

Secrétaire de séance : Monsieur Franck ROUZIERE

1 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Renonciation au droit de préemption pour deux parcelles

2 - DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Balayage de la voirie (ATLANTIC BALAYAGE - 398.79€)
- Mise en fourrière de 3 véhicules - Tour de France (AADS - 615.13€)
- Décapage/nivelage terre - parking des prairies (HALLEREAU - 2957.40€)
- Table de pique-nique jardins communaux (ADEQUAT - 929.41€)
- Entretien ventilation à la salle polyvalente (TURQUAND - 699.40€)
- Entretien CTA à la salle polyvalente (TURQUAND - 991.79€)
- Feu d'artifice (PAF ARTIFICES 4 - 3005€)
- Plateforme élévatrice salle polyvalente (accès PMR) (SACHOT - 7673.02€)
- Tables et chaises pour la salle polyvalente (DMC DIRECT - 9844.51€)
- Tranchée pour l'arrosage du terrain de football (MOUILLE - 3071.59€)
- Panneaux de signalisation - DIRECT SIGNALÉTIQUE (948.36€)
- Location groupe électrogène et WC - Fête des remparts (VLOK - 763.33€)
- Réparation du tracteur Celtis (CDS - 1267.74€)
- MO réhabilitation église Saint Nicolas (NIGUÉS - 3580.51€ et ISB - 2071.54€)

3 - SUBVENTION SONO INTER SOCIÉTÉS

La sono a rendu des services dans le cadre de commémorations et de fêtes locales. À l'heure actuelle, le solde de l'enveloppe est négatif. Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention d'un montant de **500 €** pour couvrir ce solde et en prévision de nouvelles interventions.

5 - SUBVENTION À L'AMICALE DES POMPIERS

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention d'un montant de **177 €** à l'Amicale des Pompiers.

6-RAPPORT ANNUEL 2017 - PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le service comptabilise **5728 abonnés** soit une augmentation de 2.4 %. Le volume facturé augmente de 0.5 % (passant de 494 070 m3 à 496 374 m3).

La station d'épuration de Tiffauges est parfois en surcharge hydraulique. Cela est dû à l'absence de réseau séparatif dans les rues du Puy-Pelé, Saint-Lazare, Saint-Martin, Saint-Aubin... Les boues rejetées servent à l'épandage agricole.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport 2017 réalisé par le S.I.A. La Gaubretière, sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

CONSEIL MUNICIPAL du 23 août 2018 (suite)

7 - CESSION D'UN GARAGE.

Le bâtiment, à côté de l'ancienne Mairie, pourrait être vendu à un administré. Il a été estimé par un notaire de Mortagne-sur-Sèvre. Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire une proposition de vente à 3000 €.

8 -DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES RUES, VOIES ET PLACES

Pour faciliter le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, et la pose de la fibre sur la Commune, il est nécessaire d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. Le Conseil Municipal décide d'adopter les dénominations suivantes :

- La parcelle B 554 devient N°9 rue du Prieuré.
- La parcelle B 585 devient suite à fractionnement N°14 rue du Puy Pelé.
- La parcelle AB 1100 devient N°10 Grande Rue.
- La parcelle AB 1099 devient N°12 Grande Rue.
- La parcelle AB 378 devient N°9 rue de l'Aumônerie.

9 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Des chutes de pierres émanant de l'église Saint Nicolas ont été signalées à plusieurs reprises. Ainsi pour des raisons de sécurité, il est nécessaire d'envisager des travaux d'urgence qui ont été évalués à 204 097.28 € TTC soit Hors Taxe à 170 081.07 €. Une phase pré-opérationnelle serait également envisagée comprenant une étude préalable relative aux décors peints, une étude et des analyses matériologiques, l'archéologie préventive et les diagnostics amiante, plomb et pollution. Cette phase pré-opérationnelle est estimée à 121 710.36 € TTC soit Hors taxes à 101 425.30 €.

L'église Saint Nicolas étant un site inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, il est possible d'obtenir diverses subventions. Le Conseil Municipal décide de solliciter celles-ci auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de la DRAC.

10 - MISE À DISPOSITION D'UN DPD MUTUALISÉ PAR E-COLLECTIVITÉS VENDÉE

Les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les services dont elles ont la compétence : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, etc. Ces applications recensent de nombreuses informations sur les personnes.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose à toutes les structures publiques de nommer un Délégué à la Protection des Données, DPO. Il remplace le Correspondant Informatique et Libertés.

Le Conseil Municipal décide de nommer le Syndicat e-Collectivités Vendée en tant que personne morale pour assurer la fonction de DPO mutualisé. Ses fonctions seront principalement :

- la réalisation d'un inventaire de toutes les données personnelles traitées,
- la sensibilisation et l'information des agents sur la réglementation,
- des recommandations pour être en conformité avec le règlement,
- un accompagnement sur l'analyse d'impact des données sensibles.